

SEANCE DU 08 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept le huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Laguépie s'est réuni sous la présidence de Ghislaine MARTINEZ, Maire.

Présents : Ghislaine MARTINEZ, Christian FABRE, Bernard BOUYSSIERE, Gaby ROUMIGUIERES, Jean-Paul HEBRARD, Bernard MAGES, Geneviève LEGRAND, Annick IGLESIAS.

Excusés : Karine MALLEVILLE, Boris CHRISMANT, Jean-Claude SAVIGNAC, Christopher BALDWIN, Frédéric SEMPER, Sandrine CROS, Aurélien GARRIGUES.

Convocation du 01 juin 2017.

Ordre du jour :

I-Vote du compte rendu de la séance du 13 avril 2017 :

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

II-Délibération compétence assainissement :

Mme le Maire explique que la Communauté de Communes a délibéré en faveur d'un changement des statuts en 2018, les communes membres doivent à leur tour se prononcer.

Elle rappelle que si la communauté prend la compétence assainissement l'an prochain, elle prendra aussi la compétence eau au Syndicat du Ségala pendant un an. Au bout d'une année, si la communauté nous redonne la compétence eau, nous devons refaire une demande au Préfet pour revenir avec le Ségala. Si la communauté garde la compétence, elle nous revendra l'eau à un prix plus élevé (+ 4,38% par an pendant 12 ans).

En 2020, ces compétences deviendront intercommunales sans rétrocession au bout d'un an, Mme ROUMIGUIERES estime qu'il est préférable d'attendre 2020 pour décider.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité contre l'inscription dans les statuts de la Communauté de Communes de la prise de compétence eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil adopte à l'unanimité l'inscription dans les statuts de la Communauté de la compétence optionnelle Lieu d'Accueil Parents Enfants à compter du 1^{er} janvier 2018.

Délibération reçue à la Préfecture le 20 juin 2017.

III-Délibération SDE pour changement ballons fluorescents : convention de mandat :

Le SDE (Syndicat Départemental d'Energie) demande le remplacement des ballons fluorescents par des Leds. Nous avons 255 lampes sur la commune et le SDE ne verse plus de subvention pour l'entretien des ballons. Le projet consisterait à remplacer les luminaires secteur de la Gare, route de Varen et à Lez pour un montant de 24 700 € T.T.C.

L'Assemblée vote pour ce projet et autorise Mme le Maire à signer la convention de mandat avec le SDE.

Délibération reçue à la Préfecture le 22 juin 2017.

IV-Délibération emprunt à taux 0 à la CDC :

La Commune a sollicité un emprunt de 150 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour la rénovation de l'appartement de l'école, les travaux de l'Escale et l'aménagement dans le cadre du contrat de ruralité du nouvel office de tourisme.

La CDC nous accorde un prêt de 107 000 € à taux 0 sur 20 ans uniquement sur l'aménagement de l'office.

Le Conseil Municipal vote pour la réalisation de cet emprunt.

Délibération reçue à la Préfecture le 20 juin 2017.

V-Choix entreprises travaux assainissement :

L'appel d'offres portait sur 3 lots :

Lot 1 : travaux de réhabilitation sur la station d'épuration : étanchéité, dégraisseur et silo à boues

Lot 2 : reconstruction du poste de relevage du camping

Lot 3 : travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement : chemisage entre baignade et Cantou del Marot, changement conduite du Cantou del Marot, changement du regard chez Mme Mercadier, réfection du Puech Haut avec séparatif eaux pluviales et eaux usées, assainissement des 3 maisons avant la maison de retraite (Rigole, Tran, Da Costa).

Lot 1 : Aucune entreprise n'a soumissionné. Ce lot est déclaré infructueux. Nous allons demander 3 devis.

Lot 2 : Seule l'entreprise Mispouillé a répondu pour un montant H.T. de 47 409 €, avec Lagarrigue comme sous-traitant.

Lot 3 : 2 entreprises ont soumissionné, STR Lagarrigue pour 134 089 € H.T. et Eurovia pour 164 776,57 € H.T.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise Mispouillé pour le lot 2 et l'entreprise STR pour le lot 3.

VI-Nouveaux horaires de la Poste :

Les nouveaux horaires du bureau de Poste de Laguépie seront les suivants :

-mardi : 8h30 – 12h / 13h – 16h

-mercredi : 8h30 – 12h / 13h – 17h30

-jeudi : 8h30 – 12h25

-vendredi : 8h30 – 12h25

-samedi : 8h30 – 12h25.

VII-Jurés d'assises 2018 :

Les jurés d'assises seront tirés au sort le 16 juin à 14 heures à Puylaroque. Mme ROUMIGUIERES se dévoue afin de représenter la Commune de Laguépie.

VIII-Questions diverses :

VIII-1-Soutien à la candidature des Jeux Olympiques à Paris :

Après délibération, le résultat du vote est le suivant :

-contre : 1

-abstentions : 2

-pour : 5.

VIII-2-Journée d'information pour les conseillers :

Elle aura lieu le 20 juin à Montbeton et portera sur le transfert des compétences à l'intercommunalité. M. FABRE y participerait.

VIII-3-Création d'une CIID :

La Communauté de Communes va mettre en place une CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs). La Commune de Laguépie y sera représentée par 5 membres.

MM. HEBRARD, MAGES, GARRIGUES, SEMPER et FABRE ont accepté d'être délégués de la CIID.

VIII-4-Energies renouvelables :

Une réunion sur les énergies renouvelables aura lieu à Nègrepelisse le 20 juin. M. BOUYSSIERE y participerait.

Mme IGLESIAS signale la vitesse des voitures sur la route de Bacou, au croisement de la route de la Mayounelle.

VIII-5-Office de tourisme :

Une réunion de chantier aura lieu le mercredi 14 juin à 17 heures à l'office de tourisme pour choisir le revêtement des murs.

Séance levée à 22 heures 18.